

RANDONNEE, VELO & CATAMARAN sur le LAC D'ANNECY

Week end Découverte
2 jours / 1 nuit



Le lac d'Annecy est un site naturel remarquable, voici une manière originale de le découvrir !

Nous mettons à votre disposition des vélos pour parcourir les 25 km de la piste cyclable qui longe le lac. Vous suivez les conseils d'un moniteur de voile pour apprendre à diriger un catamaran. Dans les pas d'un guide naturaliste vous prenez de la hauteur pour une randonnée panoramique sur les sommets qui dominent le lac.

PROGRAMME

Jour 01 : Samedi - Rendez-vous 13h30 à Annecy, Talloires ou St Jorioz, selon la randonnée programmée ce jour là.

Randonnée sur le Mont Veyrier, la pointe de la Rochette ou les crêtes du Taillefer, autant de balade qui débouchent sur un joli point de vue où le lac révèle toutes ses couleurs. Tantôt dans les alpages, pour parler du reblochon, tantôt en forêt pour observer les plantes médicinales, votre guide ne manquera pas de vous goûter un fromage local ! 2 à 3h00 de marche.

Dîner et nuit à l'hébergement

Jour 02 : Dimanche - Matinée : une demi-journée de location de **vélo** au départ de la boutique de notre partenaire située à Annecy. C'est l'occasion de longer le lac sur les + de 25 km de pistes cyclables aménagées.

14h00, rendez-vous à Sévrier, au cercle de voile, 10 mn d'Annecy.

Balade en Catamaran. Après une rapide prise en main du catamaran dans la baie, un moniteur vous suivra sur une autre embarcation afin de vous guider dans les manœuvres à la recherche de sensations de glisse sur le lac d'Annecy. 2h00 d'activité.

| |
|--|
| Ce programme est indicatif, il peut être modifié par votre guide pour s'adapter aux conditions hydrologiques et météorologiques. |
|--|

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL

Samedi à 13h30 au départ de la randonnée, située dans un des villages du bord du lac d'Annecy. Une feuille de route avec accès détaillée vous sera envoyée avec votre confirmation d'inscription.

DISPERSION

Vers 17h00 le dimanche à Sévrier.

Hébergement avant ou après :

Nous contacter.

NIVEAU

Pour le catamaran : il faut impérativement savoir nager !

Pour la randonnée : 250 à 350 m de dénivellée. 2 à 3h00 de marche.

Accessible aux enfants à partir de 5 ans.

HEBERGEMENT

FORMULE AUBERGE DE JEUNESSE : Une nuit en chambre de 4 à 5 lits (lits superposés). Une douche et 2 lavabos dans chaque chambre, WC sur le palier. Les draps et les couvertures sont fournis, prévoir le linge de toilette. Idéalement placé pour profiter de la ville d'Annecy : 10 mn à pied du lac et de la vieille ville.

Repas : dîner à 19h15 (entrée, plat chaud, fromage et dessert). Bar ouvert jusqu'à minuit. Petit déjeuner de 07h30 à 09h00 (jus d'orange + café, thé ou chocolat, céréales, pain beurre et confiture). La chambre doit être libérée à 10h00, mais une bagagerie permet de laisser un bagage et il est possible de prendre une douche le soir en repassant. Option B&B, si vous préférez prendre le dîner en ville, nous proposons cette formule avec hébergement en nuit + déjeuner.

FORMULE VILLAGE DE VACANCES : Une nuit en chambre de 2 personnes. Salle de bain dans la chambre (petite baignoire, lavabo et WC). Draps et serviettes de toilettes sont fournis. Télévision à écran plat et sèche cheveux. Le village se trouve à Sévrier, dans un parc de 3,5 ha qui domine le lac d'Annecy. Il est équipé d'une piscine extérieure non chauffée, d'un bar, bibliothèque, billard, coin cheminée.

Repas : dîner dans le restaurant avec vue sur le lac, ou sur la terrasse (entrée, plat chaud, fromage, dessert et vin). Petit-déjeuner en buffet libre service.

Accès voiture :

FORMULE AUBERGE DE JEUNESSE

Suivre l'autoroute A41 et prendre la sortie « Annecy Centre ». Suivre les directions « centre ville – Albertville – le lac », puis avant de redescendre au bord du lac prendre à droite en direction « le Semnoz ». Parcourir 800 m, l'auberge est sur la droite.

FORMULE VILLAGE DE VACANCES

Suivre l'autoroute A41 et prendre la sortie « Annecy Centre ». Suivre les directions « centre ville – Albertville – le lac », longer le lac en direction d'Albertville. Traverser le village de Sévrier (RD 508). A Sévrier centre, après l'office de tourisme et la Poste, tourner à droite au rond point direction le Col de Leschaux. Continuer 3 kms et le village de vacances se trouve en contrebas à gauche (bâtiment dans les tons roses et saumon).

Accès train :

FORMULE AUBERGE DE JEUNESSE

A la gare d'Annecy, prendre le bus n° 6 direction « les Marquisats » et descendre à l'arrêt « hôtel de Police ». Continuer tout droit sur 200 m et prendre sur la droite, en face de la piscine, le chemin du Belvédère. Il traverse la route du Semnoz et continue jusqu'à l'auberge (10 mn). En juillet et août prendre la ligne d'été direction « le Semnoz », descendre à l'arrêt « auberge de jeunesse ».

FORMULE VILLAGE DE VACANCES

Voiture indispensable

ENCADREMENT

Accompagnateur en montagne pour la randonnée, et moniteur de voile pour le catamaran. Tous diplômés d'état.

MATERIEL FOURNI

CATAMARAN : bateau et gilet de sauvetage.

TRANSFERTS INTERNES

Véhicules personnels.

GROUPE

Départ garanti dès 4 personnes.

Le groupe sera constitué de 4 à 12 personnes par guide pour la randonnée. Vous vous retrouverez donc en compagnie d'autres pratiquants.

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

Nous vous conseillons d'emporter :

Equipement pour le catamaran

- chaussures de sport ou baskets, qui seront mouillées.
- sacs poubelles solides pour le matériel humide
- maillot de bain
- serviette de bain

- chapeau et crème solaire
- un Kway et un T-shirt
- une attache pour les lunettes (il est possible de pratiquer avec des lentilles)
- un élastique pour les cheveux longs
- appareil photo aquatique

Equipement pour la randonnée

- Chaussures de randonnée
- Sac à dos 25 litres
- gourde

Equipement pour le séjour (liste non exhaustive)

- crème solaire
- linge de toilette
- drap sac (uniquement pour la formule en auberge de jeunesse)
- linge de rechange
- affaire de rechange
- une deuxième paire de chaussures

Appareil photo : nous vous recommandons de vous munir d'appareil photo étanche.
NB : il existe des appareils photo jetables étanches très pratiques

DATES ET PRIX

Deux formules au choix : hébergement en auberge de jeunesse (chambres de 4 ou 5)
ou village de vacances (chambre de 2)

Chaque WE du 11 mai au 29 septembre 2013

| Dates : tous les we du 11/05/13 au 29/09/13 | Auberge de jeunesse Prix par adulte | Auberge de jeunesse Prix par enfant (-14 ans) |
|--|--|--|
| En demi pension | 113 € | 94 € |
| En B&B | 99 € | 79 € |

En Village de Vacances

| | Enfant (- de 14 ans) en ½ pension | Adulte en ½ pension |
|----------------------|--|--------------------------------|
| du 11/05 au 05/07/13 | 123 € | 139 € |
| du 06/07 au 02/08/13 | 142 € | 159 € |
| du 03 au 16/08/13 | 149 € | 167 € |
| du 17 au 23/08/13 | 142 € | 159 € |
| du 24/08 au 20/09/13 | 123 € | 139 € |
| du 21/09 au 29/09/13 | 117 € | 134 € |

Option : baptême parapente biplace : 90 €/adulte & 75 €/enfant (de 4 à 15 ans) à régler à l'inscription. Peut-être programmé le samedi en fin d'après-midi, ou le dimanche vers 12h00.

LE PRIX COMPREND

- Les frais d'organisation
- ½ journée de randonnée
- Catamaran sur le lac d'Annecy (2h00)
- ½ journée de location de vélo
- La ½ pension (sauf formule B&B)
- L'hébergement en formule choisie
- Le matériel technique



LE PRIX NE COMPREND PAS

- les boissons et dépenses personnelles
- le transport jusqu'au lieu de rendez vous
- le pique-nique du dimanche
- l'assurance assistance rapatriement interruption de séjour 1 %
- l'assurance annulation 2 %

POUR EN SAVOIR PLUS

ADRESSES UTILES

Itinéraire : www.viamichelin.fr

SNCF : Tel :0 892 35 35 35 ou <http://www.voyages-sncf.com>

Co-voiturage : www.covoiturage.fr www.123envoiture.com www.allostop.net

INSCRIPTION

En ligne sur notre site internet www.espace-evasion.com , ou en renvoyant la fiche d'inscription signée et un acompte de 30%, vous recevrez alors une confirmation d'inscription.

Inscription à plus de 22 jours du départ : aucun frais de dossier

Inscription entre 21 jours et 8 jours du départ : frais de dossier : 10 € (20 € pour les voyages et les séjours en liberté)

Inscription à moins de 8 jours du départ : frais de dossier : 20 € (30 € pour les voyages et les séjours en liberté) (le paiement doit être obligatoirement effectué par carte de crédit)

ANNULATION

De notre part :

ESPACE EVASION se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (6 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour.

En cas d'insuffisance de participants, ceux-ci seront prévenus dans un délai minimum de 21 jours. Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

De votre part :

En cas de désistement de votre part (sauf si vous trouvez un remplaçant), les frais d'annulation à votre charge sont les suivants (la date prise en compte est celle à laquelle ESPACE EVASION a pris connaissance du désistement) :

- Jusqu'à 30 jours du départ : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 30 €.
- Entre 29 et 21 jours : 25 % du montant du séjour.
- Entre 20 et 8 jours : 50 % du montant du séjour.
- Entre 7 et 2 jours : 75 % du montant du séjour.
- A moins de 2 jours du départ : la totalité du montant du séjour.

Pour la prise en charge de ces frais, nous vous conseillons vivement de souscrire une assurance annulation.

Tout participant abrégant un séjour, ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non respect des consignes de sécurité.

ASSURANCE ANNULATION

Cette assurance est facturée séparément (2% du coût du voyage). Elle est facultative. Ce contrat d'assurance est souscrit auprès de AXA Assistance.

Les évènements garantis sont :

- Accident corporel grave, maladie grave ou décès.
- Dommages matériels importants, survenant au domicile de l'Assuré ou à ses locaux professionnels ou à son exploitation agricole.

- Licenciement économique de l'assuré ou de son conjoint.
- Vol au domicile de l'Assuré, dans ses locaux professionnels ou son exploitation.
- ...

Les frais d'annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l'assureur, déduction faite de franchise, des frais de dossier, de visa, des taxes portuaires et aéroportuaires et du montant des assurances. Ils sont calculés en fonction de la date de constatation médicale ou de l'événement qui entraîne l'annulation.

Dans tous les cas, une franchise de 30 € par personne est déduite par l'assureur.

La garantie de l'assuré prend effet dès son inscription et cesse lors de son départ.

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le livret : Garantie d'Assurance Annulation de voyage Vagabondages – Convention n° 0802130 joint à votre dossier, disponible sur www.espace-evasion.com (rubrique téléchargement) ou sur simple demande.

Cas Particuliers concernant les voyages à l'étranger

Dans le cas d'un billet d'avion émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation.

ASSURANCE FRAIS DE RECHERCHE ET SECOURS, ASSISTANCE RAPATRIEMENT, INTERRUPTION DE SEJOUR :

Vous pouvez souscrire une assurance Frais de recherche et secours, assistance rapatriement, interruption de séjour auprès de ESPACE EVASION, moyennant 1 % du montant du voyage. Les participants possédant une assistance rapatriement personnelle devront nous fournir une attestation et nous signer une décharge. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus.

Nous vous informons également que les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais il faut vérifier auprès de votre banque qu'elle couvre en particulier les frais de recherche et secours en montagne (à hauteur de 5000 € environ).

Le contrat d'assistance rapatriement souscrit pour vous auprès de AXA Assistance couvre :

- les frais de recherche et secours en montagne jusqu'à un plafond de 20 000 €,
- le rapatriement avec assistance en cas d'atteinte corporelle grave,
- les frais médicaux complémentaires à l'étranger,
- l'assistance en cas de décès,
- l'avance sur caution pénale à l'étranger,
- la prise en charge d'honoraires d'avocats à l'étranger (plafond : 5 000 €),
- l'assistance en cas de perte ou vol de papiers,
- l'interruption de séjour (plafond 8000 € par assuré),
- ...

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le livret : Garantie d'assurance Assistance aux Personnes Vagabondages – Convention n° 0802129 joint à votre dossier, disponible sur www.espace-evasion.com (rubrique téléchargement) ou sur simple demande.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assistant si ces prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.

Attention, ces contrats s'adressent uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France, dans un autre pays de l'Union Européenne, ou en Suisse.

ESPACE EVASION

Agence de Voyage – IM.074.10.0036

Garantie financière : Covea Caution – 34 Place de la République - 72013 LE MANS Cédex 2

Assurance responsabilité civile professionnelle : MMA Mutuelles du Mans Assurances –
Assurances Piquet-Gauthier – BP 27 – 69921 OULLINS Cédex